



Activité introductive

- 1) Que représente ce logo ? A quoi vous fait-il penser ?
- 2) Pour vous, qu'est-ce que le patrimoine et la culture d'un pays ?
- 3) Quels éléments culturels importants sont présents dans votre pays ? (Qu'ils soient classés au patrimoine mondial ou non)



Source : whc.unesco.org



Activité 2 : Compréhension écrite - Lisez les critères de sélection (voir annexe) des sites du Patrimoine Mondial puis répondez aux questions.

1 - La définition du Patrimoine Mondial se base sur :

- Des constructions créées par les Hommes.
- Des sites présents uniquement dans des endroits rares.
- Des sites uniquement traditionnels.
- Tout élément culturel créé par l'Homme ou naturellement présent sur Terre.

2 - Quels attributs les sites doivent particulièrement avoir pour pouvoir être classés au Patrimoine Mondial ?

- biologique - naturel – écologique
- historique - politique - artistique - Humain
- chef-d'œuvre - exceptionnel - important
- animalier - rare - en voie de disparition

3 - A votre avis, ces critères de sélection peuvent :

- être modifiés et s'adapter aux différents sites.
- s'appliquer seuls pour chacun d'entre eux.
- permettre à d'autres sites similaires à ceux déjà inscrits au Patrimoine d'intégrer automatiquement la liste.

4 – Lisez le critère (viii – 7). Un monument tel que la tour Eiffel, peut-il s'y inscrire ?

Vrai

Faux

Justifiez :

5 – Dans le critère (vi – 6) que signifie la phrase « Le Comité considère que ce critère doit préférentiellement être utilisé en conjonction avec d'autres critères »

que ce critère dépend obligatoirement d'un autre critère.

que ce critère ne peut pas exister seul.

que ce critère peut être associé à un autre critère.

6 - Dans les critères (v - 5) et (x - 10) relevez deux termes en lien avec la « disparition »

.....

7 - A votre avis, combien de sites français sont classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO ?*

36

52

117



*liste qui évolue tous les ans.

Le Patrimoine Mondial - Séance 1

B1

Expression écrite : Présentez un **lieu** ou **monument** de votre pays qui est classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO (150 mots environ).

A large writing area with a rounded top-left corner and a folded top-right corner, containing horizontal dotted lines for text entry.

Annexe - **Critères de sélection : Pour figurer sur la Liste du patrimoine mondial, les sites doivent avoir une valeur universelle exceptionnelle et satisfaire à au moins un des dix critères de sélection.**

<p>(i) représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain ;</p> <p>(ii) témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ;</p> <p>(iii) apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;</p> <p>(iv) offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;</p> <p>(v) être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible ;</p>	<p>(vi) être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle (Le Comité considère que ce critère doit préférablement être utilisé en conjonction avec d'autres critères) ;</p> <p>(vii) représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles ;</p> <p>(viii) être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification ;</p> <p>(ix) être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins ;</p> <p>(x) contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation <i>in situ</i> de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.</p> <p>Source : whc.unesco.org</p>
---	---

Corrigés

- 1 - Tout élément culturel créé par l'Homme ou naturellement présent sur Terre.
- 2 - chef-d'oeuvre - exceptionnel - important
- 3 - s'appliquer seuls pour chacun d'entre eux.
- 4 - faux. Justification : « représenter phénomènes naturels » : la tour Eiffel est une construction humaine.
- 5 - que ce critère doit être associé à un autre critère.
- 6 - « devenu vulnérable » « espèces menacées »
- 7 - 52